



106, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Téléphone : 819 396-2403
Télécopieur : 819 396-0184
Courriel : info@saintguillaume.ca

Municipalité de Saint-Guillaume

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILAUME

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Diane Martineau directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume que :

Lors de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume, tenue le lundi 5 juillet 2021 à 19 h 30, en la salle du conseil sise au 106 rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Guillaume, fut adopté le règlement suivant :

« **Règlement numéro 244-2021 – Modifiant la politique de gestion contractuelle** »

Donné à Saint-Guillaume ce 19 juillet 2021.

Diane Martineau, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Diane Martineau Directrice générale et secrétaire trésorière de la Municipalité de Saint-Guillaume, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'Avis public ci-haut, concernant l'entrée en vigueur de « Règlement numéro 244-2021 – Modifiant la politique de gestion contractuelle»
en affichant une copie certifiée dudit avis aux endroits désignés par le conseil de cette Municipalité entre 8 :30 et 16 :30, le tout conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat de publication ce 19^e jour du mois de juillet 2021.

Diane Martineau, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière